



Problemes a l ecole. adhesion forcee a un c.l.a.e

Par **LILIBELLE 31**, le **22/05/2008** à **18:42**

Bonjour

Pourriez-vous me renseigner.

Dans notre petite école de village comptant 19 élèves nous allons être obligés à la rentrée prochaine de participer au C.L.A.E.

Explication:

La mairie de notre école ne veut plus être responsable de la garde des enfants après la cantine.

D'ou ouverture d'un C.L.A.E dont nous ne contestont pas l'enveloppe utilité matin et soir.

La plus part des parents ne souhaitent pas utiliser celui-ci après la cantine.

Hors nous devons payer 8 euros supplémentaires par mois qui seront obligatoirement comptés avec la cantine.

Cela est-il légal ?

Que pouvons-nous faire en tant que parents d'élèves pour nous défendre.

Merci si vous pouvez nous aider.